

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



L'an deux mille seize,

le 15 novembre à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Océane du Complexe Joseph Deux à Péaule en séance publique sous la présidence de Monsieur André PAJOLEC, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

DATE de CONVOCATION
9 NOVEMBRE 2016

DATE d'AFFICHAGE
25 NOVEMBRE 2016

NOMBRE de CONSEILLERS :

En exercice : 37
Présents : 27
Votants : 32

Etaient Présents : MM. Patrick BEILLON, - Mme Colette BENOIT, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Jean-François BREGER, - Joseph BROHAN, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Nathalie CALLE, - MM. Michel CRIAUD, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM Christian DROUAL, - Jean-Claude FOUCRAUT, - Jean-Louis GACHE, - MM. Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Denis LE RALLE, - Mmes Yvette LOUER, - Mireille LUCAS, - Odile ORJUBIN, - MM. André PAJOLEC, - Jean-Pierre PRUNAUULT, - Bertrand ROBERDEL, - Mmes Christine SAVARY, - Maryvonne TATARD.

Etaient Absents Excusés : MM. Bernard AUDRAN, - Daniel BOURZEIX, - Alain DANIEL, - Mme Bernadette GRIGNON, - MM. Bruno LE BORGNE, - Eric LIPPENS, - Hervé MICHAUD, - Mmes Martine PENOT, - Christine RENAULT-TREGOUET, Régine ROSSET.

M. Bernard AUDRAN donne pouvoir à M. Jean-Louis GACHE

M. Alain DANIEL donne pouvoir à M. Jean-Marie LABESSE

Mme Bernadette GRIGNON donne pouvoir à Mme Marie-Odile JARLIGANT

M. Eric LIPPENS donne pouvoir à Mme Colette BENOIT

Mme Martine PENOT donne pouvoir à M. Joël BOURRIGAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Bertrand ROBERDEL a été élu Secrétaire.

DELIBERATION N°139-2016 – POLE RESSOURCES ET FINANCES – FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTAIRE :
MODIFICATION DU REGLEMENT D'ATTRIBUTION ET ANNEE D'INSCRIPTION DES PROJETS

M. Guy DAVID, Vice-président en charge des finances, rappelle que, par délibération n° 83-2016 du 5 juillet 2016, le Conseil Communautaire a décidé d'instaurer un fond de concours communautaire pluriannuel et a adopté un règlement d'attribution.

Un recensement des projets éligibles à ce fonds de concours a été réalisé auprès des communes au cours de l'été. Le bureau communautaire, lors de sa réunion du 20 septembre 2016, a élaboré un calendrier des années d'inscription budgétaire des différents projets présentés par les communes. Il propose également d'amender le règlement d'attribution de fonds de concours en intégrant la thématique : Travaux d'aménagement et de réhabilitation des ports afin de répondre à cette problématique forte pour l'une des communes du territoire.

Envoyé en préfecture le 24/11/2016

Reçu en préfecture le 24/11/2016

Affiché le

ID : 056-200027027-20161115-DELIB_139_2016-DE

Communes	Projets	Montant FDC sollicité	Démarrage travaux	Année Inscription budgétaire			
				2016	2017	2018	2019
Prévision inscriptions budgétaires 2016-2019				150 000 €	200 000 €	175 000 €	75 000 €
La Roche-Bd	Acquisition site ancien hôpital	50 000,00 €	2016 (déjà versé)	50 000 €			
PROJETS RECENSES							
Ambon	Réalisation piste cyclable N°2	50 000,00 €	Novembre 2016	25 000 €	25 000 €		
Arzal	Réhabilitation Complexe sportif M. Le Chesne	50 000,00 €	2ième trim 2017		25 000 €	25 000 €	
Billiers	Port : enlèvement d'un banc d'huitres invasives	50 000,00 €	2017 ou 2018			25 000 €	25 000 €
Damgan	Réhabilitation logement jeune ménage en centre-bourgs	40 000,00 €	Début 2016	20 000 €	20 000 €		
	Cheminement piétonnier Prat Godet	10 000,00 €	2016	5 000 €	5 000 €		
Le Guerno	Création d'une aire de jeux	25 000,00 €	Mars avril 2017		25 000 €		
	Aménagement carrefour et création d'un quai Bus Rue de l'Océan	25 000,00 €	Mars avril 2017			25 000 €	
Marzan	Extension Réhabilitation de la mairie	50 000,00 €	Novembre 2017			25 000 €	25 000 €
Muzillac	Extension réhabilitation des vestiaires terrains des sports du Parc	50 000,00 €	1er trim 2017		25 000 €	25 000 €	
Nivillac	Aménagement de la Place Saint Pierre	50 000,00 €	Fin 2017			25 000 €	25 000 €
Noyal-Muzillac	Réhabilitation salle des sports	50 000,00 €	Septembre 2016	25 000 €	25 000 €		
Péaule	Réaménagement du bureau de poste en maison multi-services	25 000,00 €	Été 2017		25 000 €		
	Aménagement de la Place de la Poste	25 000,00 €	Été 2017			25 000 €	
Saint-Dolay	Aménagement Rues de Cambony et des Forges	50 000,00 €	Novembre 2016	25 000 €	25 000 €		
TOTAL		600 000,00 €		150 000 €	200 000 €	175 000 €	75 000 €

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **MODIFIE** le règlement d'attribution de fonds de concours tel qu'annexé, en ajoutant comme thématique : Travaux d'aménagement et de réhabilitation des ports,
- **VALIDE** les années d'inscription budgétaire des différents projets présentés par les communes.

Pour Extrait Certifié Conforme,
A Muzillac, le 24/11/16
Le Président,

